



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 13 avril 2017 à 18h00

L'an deux mille dix-sept, le treize avril, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le quatre avril deux mille dix-sept, s'est réuni à la Communauté de Communes de la Brie Champenoise, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Président de la Communauté de Communes de la Brie Champenoise.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h00.
Mme Karine BOCQUET est nommée secrétaire de séance.

Présents : tous les membres en exercice sauf M. Gilbert MONDOLOT excusé, M. Michel SMITH absent, M. Jean-Michel BRAY excusé ayant donné pouvoir à M. Raymond CHAUVET, M. Pierre CURFS excusé ayant donné pouvoir à M. Gabriel GUIOT, M. Dany LEBOEUF absent, Mme Nathalie VERON excusée ayant donné pouvoir à M. Pascal POISSON, M. Jean-Paul BERNIER excusé ayant donné pouvoir à M. Michel DAUTEUIL, M. Régis NOIZET absent, M. Laurent EPINAT excusé, M. François ROBIN excusé.

Lecture est faite du registre des délibérations de la séance du 14 mars 2017 par Mme Karine BOCQUET, secrétaire de séance. Le procès-verbal de la séance est adopté à l'unanimité.

M. le Président laisse la parole au Major PISSARRA de la Brigade de MONTMIRAIL qui donne des précisions sur l'organisation des élections présidentielles :

- Etre vigilant à l'intérieur et à l'extérieur du bureau de vote ainsi qu'aux abords. Faire particulièrement attention au stationnement de véhicules, aux poubelles, aux lieux où peuvent être cachés des objets : vérifier quelques jours avant la date, et le jour même avant l'ouverture du bureau de vote.
- Vérifier que le lieu du bureau de vote soit muni d'un téléphone.
- Positionner des barrières devant les bureaux de vote pour éviter les stationnements abusifs.
- Déplacer containers et poubelles et les remplacer par des poubelles transparentes.
- Ne pas hésiter à appeler le 17 en cas de personne ou de véhicule suspects.
- En cas d'intrusion malveillante : s'enfuir ou essayer de se barricader, puis alerter.
- Dans le bureau de vote, s'assurer de la visibilité de l'intérieur vers l'extérieur, et faire en sorte que le bureau de vote ne soit pas visible de l'extérieur.
- Eviter que les membres du bureau ne soient pas placés dos aux fenêtres.
- Contrôler les cartes d'électeurs avant ou à l'entrée du bureau de vote.
- Eviter les files d'attentes à l'extérieur et sur la voie publique si possible.

A. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

- La Mairie de MONTMIRAIL a mis en place des RDV pour gérer les demandes de cartes d'identités afin de faire face à l'affluence. M. le Président demande aux Maires des Communes membres de la CCBC d'en informer leurs administrés.
- Assemblée Générale de l'Association de valorisation des Coteaux Sézannais le 20 avril 2017 à 19h à ETOGES.
- La réunion d'analyse des offres pour l'école maternelle est reportée au 24 avril 2017 suite aux négociations engagées avec les candidats.

- Assemblée Générale du Judo Club le 28 avril à 21h00 au centre de la Rochefoucauld.
- Commémoration des Déportés le 30 avril à 11h30 au Monument aux Morts.
- Recrudescence d'incivilités provenant surtout des collégiens et des lycéens dans les cars scolaires. Les élèves qui ne sont pas inscrits aux transports scolaires ne seront plus acceptés dans les cars. Quelques actions de rappel et de sensibilisation sont prévues à la rentrée.

B. AFFAIRES GENERALES

1- Attribution des subventions aux Amicales des Sapeurs-pompiers – Année 2017

M. le Président propose de reconduire la subvention de 40 € par pompiers actifs, soit 1 560 € pour 39 pompiers. Il est également proposé d'attribuer une subvention de 130 € aux Jeunes sapeurs-pompiers de Montmort (100 € + 2 jeunes X 15€).

Adoptée à l'unanimité.

C. VOIRIE

2- Acceptation d'un fonds de concours pour des travaux de voirie à Janvilliers

M. le Président précise qu'il s'agit d'un fond de concours pour les travaux de bordures et trottoirs réalisés par la CCBC sur les voies communales, dans le cadre de la première tranche de travaux d'assainissement. Le fonds de concours voté par la Commune s'élève à 48 208 €.

Adoptée à l'unanimité.

D. AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

3- Subvention de la classe de découverte organisée à Tourlaville pour les élèves de l'école élémentaire de Montmirail

L'école élémentaire de Montmirail organise une classe de découverte des milieux marins à Tourlaville dans la Manche, du 29 mai au 02 juin 2017. Ce séjour concerne 55 élèves de CE1 et CE2, dont 38 faisant partie de la CCBC.

Suite à la commission scolaire du 15 novembre 2016, il est proposé de verser une subvention de 100 € par élève soit 3 800 €.

Adoptée à l'unanimité.

4- Subvention de la classe multisports organisée au Lac du Der pour les élèves de l'école élémentaire de Fromentières

L'école élémentaire de Fromentières organise une classe multisports au Lac du Der, du 03 au 07 juillet 2017. Ce séjour concerne 44 élèves de CM1 et CM2, faisant tous partie de la CCBC.

Suite à la commission scolaire du 15 novembre 2016, il est proposé de verser une subvention de 100 € par élève soit 4 400 €.

Adoptée à l'unanimité.

5- Subvention de la classe sportive organisée au Lac des Vieilles Forges pour les élèves de l'école élémentaire Jeanne d'Arc

L'école élémentaire Jeanne d'Arc organise une classe sportive au Lac des Vieilles Forges, dans les Ardennes, du 15 au 19 mai 2017. Ce séjour concerne 23 élèves de CM2, dont 17 faisant partie de la CCBC et n'ayant jamais bénéficié de subvention pour un voyage scolaire.

Suite à la commission scolaire du 15 novembre 2016, il est proposé de verser une subvention de 100 € par élève soit 1 700 €.

Adoptée à l'unanimité.

E. AFFAIRES CULTURELLES ET TOURISME

6- Attribution des subventions aux associations culturelles et sportives – Année 2017

Suite à l'avis rendu par la commission culturelle du 02 février 2017, il est proposé de verser les subventions suivantes aux associations culturelles et sportives du territoire :

NOM DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION 2017	NOM DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION 2017
AVENIR MONTMIRAIL	900,00 €	LES HUSSARDS DE LASALLE	245,00 €
BADMINTON CLUB	675,40 €	LES XIII DE FROMENTIERES	675,00 €
BRIE CHAMPAGNE CYCLO TOURISME	150,00 €	MAJO ALOA	405,00 €
CHANT' MORIN	1 900,00 €	MJC - ESPACE LOISIR CULTURE	5 760,00 €
CLUB DES RANDONNEURS MONTMIRAILLAIS	165,00 €	REQUINS DU PETIT MORIN	300,00 €
COCHONNET MONTMIRAILLAIS	150,00 €	SPORTING CLUB MONTMIRAILLAIS	2 836,80 €
ENTENTE SPORTIVE LE GAULT SOIGNY	300,00 €	TENNIS CLUB	1 925,00 €
FOYER CORROBERT- MARGNY-VERDON	800,00 €	TIR CLUB	305,00 €
JUDO CLUB	1 500,00 €	UNION MUSICALE	690,00 €
TOTAL		19 682,20 €	

M. le Président précise que les bases sont les mêmes que l'année précédente, et qu'il y est ajouté 15 € par jeune de la CCBC de moins de 18 ans adhérent, pour les associations s'occupant des jeunes.

Mme HIMMESOETE, déléguée de la Commune de MONTMIRAIL, demande des précisions sur le montant de la subvention proposée pour CHANT MORIN. M. le Président explique qu'il s'agit d'aider l'association pour l'organisation du FESTIVAL GRANGE, qui devient un évènement culturel de plus en plus important et reconnu, qui a un impact très positif pour le territoire.

Mme Karine BOCQUET, Trésorière du Judo Club, ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité.

7- Désignation de 5 représentants à l'OTMR

M. Pascal LAURENT, Président de l'OTMR, informe que suite à la transformation du SIMR en OTMR, il est nécessaire de nommer 5 représentants de la CCBC. Il rappelle qu'actuellement 8 élus sont membres au Conseil d'Administration et que 3 élus doivent donc se retirer au vu des nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale début avril.

Après concertation, il est proposé de désigner les élus suivants :

- François ROBIN - Delphine GOHIN
- Pascal LAURENT - Danielle BERAT
- Gabriel GUIOT

Adoptée à l'unanimité.

8- Convention d'objectifs 2017-2019 avec l'OTMR

M. le Président informe que l'OTMR venant d'être créé, il est proposé de conclure une convention d'objectifs d'une durée de 3 ans avec cette association, en reprenant les missions confiées antérieurement au SIMR. Cette « reconduction » de la convention précédente est destinée :

- à assurer un financement sans délais de l'OTMR, pour lui permettre de fonctionner dans des conditions normales,
- à laisser le temps à la Commission des affaires culturelles et du tourisme, et au Conseil Communautaire, de travailler sur un projet de développement touristique, et de réfléchir de façon plus approfondie aux missions de service public que la CCBC doit confier à l'OTMR.

La convention d'objectifs prévoit un financement de l'OTMR identique à celui du SIMR, soit 41 900 € pour l'année 2017, assorti d'une clause de révision annuelle de 2%.

M. Gabriel GUIOT, Délégué de la Commune de VAUCHAMPS, demande des précisions sur la notion de commercialisation de produits (article 2.3 - promotion de produits et services touristiques). L'OTMR n'est pas habilitée à vendre et encaisser le produit touristique. M. le Président précise que la convention vise pour le moment uniquement le service de dépôt vente que le SIMR assurait déjà. M. GUIOT confirme que le dépôt vente est autorisé pour les Offices de Tourisme, sans habilitation particulière.

M. Pascal LAURENT, Président de l'OTMR, ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité.

M. le Président quitte la séance et ne prend pas part aux votes sur l'approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2016 de chaque budget.

F. FINANCES

M. Michel DAUTEUIL, 1er Vice-président de la CCBC, présente les comptes administratifs 2016 de chaque budget.

9- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2016 - Budget Général

Compte administratif 2016 – Budget général		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats 2016	4 278 858,00 €	4 719 662,27 €	440 804,27 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)	0 €	0 €	0 €
	Excédent ou déficit cumulé			440 804,27 €
Section d'investissement	Résultats 2016	2 400 588,56 €	1 646 295,91 €	-754 292,65 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)	0 €	1 214 763,47 €	1 214 763,47 €
	Excédent ou déficit cumulé			460 470,82 €
Restes à réaliser au 31/12/2016	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	799 424,62 €	347 031,69 €	-452 392,93 €
Résultats cumulés RAR compris		7 478 871,18 €	7 927 753,34 €	448 882,16 €

Adoptée à l'unanimité.

10- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2016 - Budget Eau

Compte administratif 2016 – Budget Eau		Dépenses	Recettes	Solde
Section d'exploitation	Résultats 2016	680 758,95 €	720 619,43 €	39 860,48 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)	0 €	0 €	0 €
	Excédent ou déficit cumulé			39 860,48 €
Section d'investissement	Résultats 2016	254 213,79 €	300 516,28 €	46 302,49 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)	0 €	240 016,21 €	240 016,21 €
	Excédent ou déficit cumulé			286 318,70 €
Restes à réaliser au 31/12/2016	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	69 161,39 €	7 320,00 €	-61 841,39 €
Résultats cumulés RAR compris		1 004 134,13 €	1 268 471,92 €	264 337,79 €

Adoptée à l'unanimité.

11- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2016 - Budget Assainissement

Compte administratif 2016 – Budget Assainissement		Dépenses	Recettes	Solde
Section d'exploitation	Résultats 2016	453 925,81 €	483 666,53 €	29 740,72 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)	0 €	0 €	0 €
	Excédent ou déficit cumulé			29 740,72 €
Section d'investissement	Résultats 2016	1 021 843,61 €	807 885,91 €	- 213 957,70 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)	0 €	141 647,06 €	141 647,06 €
	Excédent ou déficit cumulé			-72 310,64 €
Restes à réaliser au 31/12/2016	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	358 345,23 €	709 674,53 €	351 329,30 €
Résultats cumulés RAR compris		1 834 114,65 €	2 142 874,03 €	308 759,38 €

Adoptée à l'unanimité.

12- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2016 - Budget «Lotissement de la zone industrielle de Mondant»

Compte administratif 2016 – Budget Lotissement		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats 2016	440 128,48 €	440 128,48 €	0 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)	0 €	0 €	0 €
	Excédent ou déficit cumulé			0 €
Section d'investissement	Résultats 2016	429 161,48 €	10 967,00 €	- 418 194,48 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)	4 400,00 €	0 €	- 4 400,00 €
	Excédent ou déficit cumulé			- 422 594,48 €
Restes à réaliser au 31/12/2016	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	0 €	0 €	0 €
Résultats cumulés RAR compris		873 689,96 €	451 095,48 €	- 422 594,48 €

Adoptée à l'unanimité.

M. le Président de la CCBC reprend la présidence de la séance.

13- Affectation du résultat de l'exercice 2016 - Budget Général

M. le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de 440 804,27 € en investissement.

Adoptée à l'unanimité.

14- Vote des taux 2017 des taxes habitation, foncier, foncier non bâti, et cotisation foncière des entreprises

Suite aux propositions faites par la commission des finances, et comme envisagé dans le débat d'orientations budgétaires 2017, il est proposé d'augmenter les taux des 4 taxes directes locales de 2 % chacune soit :

- Taxe d'habitation : 14,72 %
- Taxe foncier bâti : 13,97 %
- Taxe foncier non bâti : 17,09 %
- Cotisation foncière des entreprises : 9,40 %.

M. le Président tient à préciser que le cumul des baisses de dotations de l'Etat depuis 2014 s'élève à - 623 735 € au total et qu'il est donc nécessaire d'augmenter un peu la fiscalité pour y faire face, dans un contexte budgétaire très serré. Mme GRIFFON émet des réserves sur cette proposition en raison de la situation économique difficile de nombreux ménages du territoire. M. GUIOT relativise l'augmentation en valeur réelle, en exposant une simulation.

Mme Delphine GOHIN, Maire de BERGERES/MONTMIRAIL, souligne qu'il sera probablement nécessaire d'augmenter de nouveau les taux l'année prochaine, et fait part de ses inquiétudes sur le financement des projets futurs. M. le Président précise que si les recettes continuent à être amputées chaque année par l'Etat, il sera peut-être même nécessaire de supprimer un ou plusieurs services de la CCBC.

Deux contres : Michel TELLIER et Nelly GRIFFON

Adoptée à la majorité.

15- Vote du taux 2017 de taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés

M. Patrick VIE, Vice-président délégué à l'environnement explique qu'il est proposé de maintenir le taux à 17%, ce qui permet de financer intégralement le service et de dégager les recettes nécessaires pour solder le financement des travaux de mises aux normes la déchetterie

Il ajoute que les marchés de collecte des Ordures Ménagères et de gestion des déchetteries arrivent à terme à la fin de l'année et devront être relancés. Le groupement constitué avec la CCCS, le SIMVU et la CCBE sera renouvelé avec la CCSSOM (qui regroupe les anciennes structures CCCS et SIMVU) mais que la CCBE n'en fera plus partie car elle a rejoint la CCPC (DORMANS) qui a sa propre politique dans ce domaine.

Une commission environnement sera organisée pour travailler sur ces thématiques.

Adopté à l'unanimité.

16- Adoption du budget général primitif 2017 et des annexes

M. le Président expose les grandes lignes du budget général. La section de fonctionnement est équilibrée à 4 703 659 €, et la section d'investissement est équilibrée à 5 433 313 €.

M. le Président rappelle que le principal investissement prévu au BP 2017 est la construction de la nouvelle école maternelle de MONTMIRAIL. Un emprunt de 825 000 € est nécessaire pour la réalisation de cet investissement et l'équilibre du budget.

Il ajoute que les recettes liées à la mise en service des éoliennes sur le territoire la CCBC s'élèvent à 124 000 €.

Adoptée à l'unanimité.

17- Affectation du résultat de l'exercice 2016 - Budget Eau

M. le Président propose d'affecter l'excédent d'exploitation 2016 de 39 860,48 € en section d'investissement. Aucune augmentation du prix de l'eau n'est prévue.

Adoptée à l'unanimité.

18- Adoption du budget primitif 2017 du service de l'eau et des annexes

M. le Président expose les grandes lignes du budget du service de l'eau. La section de fonctionnement est équilibrée à 797 027 € et la section d'investissement est équilibrée à 740 112 €.

M. Michel DAUTEUIL rappelle les principaux investissements et équipements prévus au BP 2017 notamment le renouvellement du réseau à Mondant (rues du gué et Louvois), la reprise de canalisation rue de la Molotte et des Glycines, les renouvellements de branchements plombs, ainsi que les diagnostics des réseaux AEP sur LE GAULT-SOIGNY et l'Ex Syndicat de Bonneval qui seront subventionnés par l'AESN.

Adoptée à l'unanimité.

19- Affectation du résultat de l'exercice 2016 - Budget Assainissement

M. le Président propose d'affecter l'excédent d'exploitation 2016 de 29 740,72 € en section d'investissement. Aucune augmentation du prix de l'assainissement n'est prévue.

Adoptée à l'unanimité.

20- Adoption du budget primitif 2017 du service de l'assainissement et des annexes

M. le Président expose les grandes lignes du budget du service de l'assainissement. La section de fonctionnement est équilibrée à 497 912 € et la section d'investissement est équilibrée à 1 160 130 €.

M. le Président informe que les principaux investissements correspondent aux soldes des travaux d'assainissement collectif à JANVILLIERS et à VAUCHAMPS et aux travaux d'assainissement prévus pour l'assainissement collectif du hameau du Moncet à RIEUX (financés intégralement par la commune de RIEUX par le biais de fonds de concours).

M. Michel DAUTEUIL donne des précisions sur les travaux de réparation à programmer sur la station d'épuration.

Adoptée à l'unanimité.

21- Adoption du budget primitif 2017 « Lotissement de la zone industrielle de Mondant

Mme Delphine GANTOIS, responsable des finances de la CCBC, présente le budget annexe qui est un budget de stock. Une provision de 239 000 € est prévue en dépenses pour des travaux de viabilisation, en fonction du découpage des terrains demandé par les futurs acheteurs. Concernant les recettes de fonctionnement, une subvention du Conseil Départemental et de la DETR reste à percevoir de 214 852 € et les recettes prévisionnelles liées à la future vente des terrains s'élèvent à 400 738 €.

Adoptée à l'unanimité.

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 19h40.

Lecture du registre des délibérations est faite par Mme Karine BOCQUET, secrétaire de séance. Le registre est signé par les membres du Conseil Communautaire.

Fait à Montmirail, le 11 mai 2017.

Etienne DHUICQ

Président de la CCBC

